

Synthèse du colloque « Gestion des risques d'inondation, Méthodes et outils pour une approche partenariale » qui s'est tenu à Montreuil les 27 et 28 mai 2015

Le colloque qui s'est tenu les 27 et 28 mai 2015 dans les locaux de la mairie de Montreuil sur le thème de la gestion partenariale des risques d'inondation est la première action concrète d'une collaboration entre l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassins (AFEPTB) et la Société Hydrotechnique de France (SHF). Ces deux associations ont décidé d'unir leurs moyens pour proposer, notamment, des manifestations de haut niveau scientifique et technique répondant aux attentes directes des gestionnaires des milieux aquatiques et des inondations.

Compte tenu de l'actualité – mise en œuvre de la directive européenne inondations avec l'élaboration des plans de gestions des risques inondations (PGRI), mise en place de la nouvelle compétence GEMAPI au 1^{er} janvier 2016, poursuite de programmes d'actions et de prévention des inondations (PAPI) – le thème du colloque s'est rapidement imposé. En effet, la gestion des risques d'inondation est une préoccupation majeure des pouvoirs publics et les EPTB en sont des acteurs clés, souvent porteur des PAPI. La multiplicité des outils d'interventions et des acteurs impliqués, héritage d'une évolution progressive des politiques publiques dans le domaine depuis les années 1980 et très bien rappelée en introduction de ce colloque par Bruno Ledoux, rend cependant cette gestion complexe. A ceci s'ajoutent les interactions fortes avec d'autres politiques, souvent mises en œuvre par des services publics différents, et notamment les politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme ou de gestion des milieux aquatiques. La concertation entre les acteurs concernés, acteurs institutionnels, services techniques, élus mais aussi l'implication des citoyens et des acteurs économiques apparaissent aujourd'hui comme incontournables pour la mise en œuvre de politiques de gestion pertinentes et efficaces. La période de confrontation entre les services de l'Etat et les collectivités, qui a pu localement faire suite aux lois de décentralisation des années 1980 est aujourd'hui révolue selon Frédéric Molossi, Président de l'AFEPTB, et l'intervention partenariale, au service de l'intérêt public est désormais la règle sur les territoires. Il reste cependant beaucoup à faire pour améliorer les modes de partenariats.

Ce colloque avait pour ambition de faire émerger les bonnes pratiques en matière de coopération et les outils de facilitation au travers de la présentation de retours d'expériences et d'innovations pour le partage et de diffusion d'informations. Il a réuni durant deux jours près de 180 participants autour de 22 présentations orales et de 24 posters, dans un programme structuré en trois sessions et une table ronde de clôture où une large place a été faite aux questions, aux échanges et au partages d'expériences. Deux interventions et un poster de collègues étrangers centrées sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la directive inondation et la concertation publique en Wallonie, en Suisse et en Flandres ont permis de donner un éclairage international au colloque.

La première session a été consacrée à la coordination entre acteurs publics aux différents stades de la gestion des risques d'inondation : depuis la prévention au travers de la mise en œuvre de la directive inondation (région Wallonne en Belgique), de la réalisation des PAPI (Bassin de la Seine), de plans de gestion de continuité d'activité (bassin de la Loire), ou de la conception de plateformes communes d'information ou de programmes d'actions concertées (bassin de la Vilaine, de la Meuse et de la Loire), jusqu'à l'organisation d'exercices de gestion de crise (bassin de la Meuse) voire la gestion effective de crues importantes (crue de 2013 de la Seine à Troyes, de la Vilaine ou de 2014

dans le Var). Cette session a été aussi l'occasion de s'interroger sur les méthodes de diagnostic de vulnérabilité et sur l'efficacité des mesures de réduction de la vulnérabilité des territoires prévues dans un certain nombre de PAPI, en particulier dans le bassin versant de l'Arve. Cette session a fait clairement apparaître une coopération croissante entre les divers services de l'Etat en charge de la gestion des inondations, les services des collectivités territoriales ou de leurs groupements et les EPTB. Cette coopération se traduit par le partage des données et la mise en place de plateformes d'informations communes sur certains bassins hydrographiques, par le développement et la réalisation de programmes et d'actions de préventions communs et par la préparation collective à la gestion de crises inondations pour une meilleure efficacité de l'action publique.

La seconde session était consacrée à la concertation et à l'association des usagers, citoyens et entreprises à l'élaboration des politiques, à la prévention, mais aussi à la production d'informations sur les risques (initiative ANSWER de sciences participatives) ou en période de crise (application SIGNALERT pour smartphones). L'information des usagers, y compris des scolaires, est une des priorités de la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation (SNGRI) comme l'a rappelé Marc Jacquet, directeur du Service des Risques Naturels et Hydrauliques en introduction du colloque : modernisation du site Vigicrues et création du portail Géoriques en remplacement du site Prim.net, création de l'observatoire national des risques (ONRN), des bases de données des repères de crues et historiques (BDHI). La concertation avec les populations lors de l'élaboration des diagnostics de risques (risques littoraux) ou de programmes d'aménagement (désendiguement de l'Isère) a sans surprise occupé une place importante dans cette session. Plusieurs présentations originales ont permis de porter un regard renouvelé sur ce sujet. L'expérience de l'université populaire du littoral Charentais, présentée en introduction de session, a montré comment l'approfondissement des connaissances partagées, notamment historiques, permettait aux populations locales de changer leur regard et de se réappropriier des territoires fortement impactés par la tempête Xynthia de 2010. Les expériences plus ou moins réussies de concertation autour des politiques de prévention en Suisse, pays par excellence de la démocratie participative, sont riches d'enseignements et permettent aussi de relativiser les difficultés rencontrées en France. Enfin, un exposé a permis de rappeler que la pente naturelle des services techniques en matière de communication est de mettre en avant les réalisations et les améliorations de la prévention liées à leur action, au risque de créer parmi les populations un sentiment de sécurité et de diminuer la perception du risque résiduel. Il est pourtant indispensable de communiquer sur ce risque résiduel. Le monde économique n'a pas été oublié dans cette session au travers de la présentation de cas exemplaires de reconfigurations de zones d'activités exposées aux inondations en vue d'augmenter leur résilience, du bilan des actions incitatives pour la réduction de la vulnérabilité des activités économiques (bassin de la Loire) ou de la présentation des dispositifs de prévention et de préparation à la gestion de crise d'entreprises gestionnaires de réseaux (SNCF, RATP). L'un des enseignements importants de cette session, repris lors de la table ronde, est que l'initiation de la concertation à un stade précoce des projets, qui permet aux populations et acteurs économiques de participer réellement à l'élaboration des propositions, est un des facteurs de succès des démarches de concertation.

Enfin, la troisième session, tout aussi riche que les deux premières, a été consacrée aux évolutions et innovations en matière d'outils de partage d'information et de collaboration. Elle a été introduite par une présentation des évolutions à court terme des produits et services proposés par le MEDDE et en particulier le SCHAPI et Météo France : prévision des inondations (Viginond), base des données des

repères de crues, observatoire national des risques naturels (ONRN), nouvelle lame d'eau radar et prévision immédiate des pluies entre autres. Trois grands thèmes ont été abordés au cours de cette session : 1) la mise en place de nouvelles plateformes d'information sur les risques destinées aux professionnels et au grand public (portail Web Waterinfo.b en Flandres, site « baignade interdite » de l'IAURIF, services WEB proposés aux collectivités par Calyxis prévention, Observatoire des risques naturels de la région PACA, observatoire de l'hydrologie de Franche-Comté, base de données des repères de crues), 2) l'évolution des dispositifs d'Etat de prévision des crues (nouvelle lame d'eau Radar, consolidation des modèles de prévision pluie-débit, vers la prévision des inondations, collaboration entre Services de prévision des crues et EPTB dans l'Oise, cas particulier des crues soudaines, estimation et diffusion des incertitudes des prévisions) et de services locaux complémentaires (service PREDICT auprès des municipalités, dispositif de prévision ESPADA de la ville de Nîmes, modèle de prévision adapté au karst du fleuve Lèz en amont de Montpellier) et enfin 3) le développement de plateformes d'aide à la préparation et à la gestion de crises (projet CRISMA). On retiendra de cette session le grand foisonnement d'outils et de nombreuses innovations qui permettent un plus grand partage et une diffusion plus efficace et plus large des informations sur les risques. Ces outils sont aussi en tant que tels de véritables plateformes collaboratives comme l'illustrent les exemples de l'Oise, de la France Comté ou des Flandres, tant il est vrai qu'en matière de gestion des inondations comme dans bien d'autres, la maîtrise et le partage de l'information sont déterminants.

La table ronde de clôture, animée par Bruno Ledoux, a rassemblé deux des trois animateurs de sessions (Daniel Marcovitch, Président de la Commission Mixte inondation et François Duquesne, Directeur du SCHAPI) ainsi que Corinne Larrue (Directrice de l'Institut d'Urbanisme de Paris). Une grande place a été laissée au dialogue avec la salle pour des échanges articulés autour de quatre questions clé : 1) les places respectives de l'Etat et des collectivités territoriales et les évolutions prévisibles liés à la GEMAPI, 2) la nécessité d'impliquer réellement les citoyens dans les choix gestion 3) l'articulation des politiques de prévention, d'aménagement du territoire et de gestion des eaux, et 4) le rôle de la recherche. La mise en place de la nouvelle compétence GEMAPI était au cœur des réflexions et des conclusions de cette table ronde. Elle suscite beaucoup d'espoirs dans la mesure où son application devrait permettre une plus grande cohérence des politiques publiques portant sur la gestion des milieux aquatiques sous tous ses aspects. Elle comporte aussi des inconnues et la place des EPTB qui s'étaient progressivement imposés en France comme des acteurs clé de la gestion de l'eau, reste à définir dans la nouvelle répartition des compétences créée par la GEMAPI à partir de janvier 2016. Mais selon Daniel Marcovitch, il faut surtout retenir le côté positif de la GEMAPI qui offre de nouvelles possibilités et facilités de gestion.

Dans l'ensemble, ce colloque fut donc une grande réussite et a offert un panorama assez complet des actions en cours ou à venir qui devraient conduire à améliorer encore la gestion du risque inondation en France. Une sélection d'articles issus des actes du colloque sera prochainement publiée dans la Houille Blanche.

Eric Gaume, Claire Forite et Catherine Gremillet